

Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES

Comprendre les enjeux de l'évolution des politiques publiques du secteur : Le virage inclusif

La désinstitutionnalisation bien comprise se traduit par une évolution positive de la société. Elle répond au sens donné à la notion de parcours, elle s'adapte à l'émergence de nouveaux besoins et attentes des personnes vulnérables. Elle reprend les concepts d'autonomie, de participation et de citoyenneté. Cette vision permet d'innover. Les bouleversements majeurs des politiques menées par les pouvoirs publics à l'égard des structures du secteur se font aussi en faveur de solutions novatrices visant le développement des formules « en dehors des murs » des structures, des plate-formes de services et autres dispositifs facilitant les parcours, et changeant les attitudes et représentations à l'égard des publics vulnérables.



Public :

Tous professionnels

Pré-requis :

Aucun



Objectifs

Connaître et comprendre le contexte de la désinstitutionnalisation et de l'inclusion

- Connaître les dernières orientations impulsées par l'Union Européenne pour l'accompagnement des publics fragilisés dans des logiques « hors murs »
- Se réappropriier les concepts d'autonomie, d'empowerment
- Faire le lien avec les évolutions en cours sur le plan national

Identifier les diverses solutions qui influencent durablement les activités et les cadres d'intervention

- Comprendre les conséquences sur les établissements et autres acteurs du secteur
- Mettre en évidence les domaines impactés au niveau des pratiques et de leur environnement
- Repenser et innover l'accompagnement et l'intervention médicosociale
- Déconstruire pour reconstruire les pratiques en fonction du cadre légal.

Contenus de la formation

- Connaître les dernières évolutions des modes d'accueil et d'accompagnement des personnes vulnérables
- L'évolution du concept : du changement de regard au changement des pratiques

Méthodologie

- Apports formatifs
- Présentation d'exemples
- Échanges avec les stagiaires

Intervenant

Un conseiller technique du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



Renseignements auprès de :

Christelle LEBON
c.lebon@creai-ara.org

Marjorie DUMAS
m.dumas@creai-ara.org

ou 04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

formation.conseil@creai-ara.org

ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du service Formation
71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

SIRET :

775 647 472 00080

Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

Dates et Lieu de la formation

Le mardi 3 et mercredi 4 décembre 2019

La formation sera organisée par groupe de 5 personnes minimum à 12 personnes maximum.

Au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

71 Bat.C, Cours Albert Thomas
69003 LYON
Métro Sans-Souci – Ligne D

Horaires

De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

306 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

► Pour les établissements non contributeurs :

340 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Mardi 12 novembre 2019



